

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1914)

Heft: 141

Rubrik: Expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

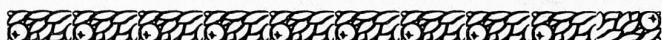
Mais où ces derniers auraient-ils pu se former à moins d'avoir étudié dans les Ecoles Professionnelles des autres pays.

Cette objection n'existe plus depuis quelques mois et nos jeunes gens peuvent dans leur pays même apprendre maintenant les différents métiers qu'exige la fabrication de la porcelaine et de la poterie en général...

L'Ecole suisse de céramique de Chavannes-Renens est une Ecole Professionnelle dans la plus large acceptation du mot. Nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour donner aux élèves les machines les plus perfectionnées et les plus modernes pour la préparation des terres, des émaux et des couleurs. Nos élèves connaîtront donc réellement un métier, mais je ne veux pas dire par là qu'ils ne seront pas des ouvriers de goût, des artisans, et même, s'ils le veulent, des artistes. Nous ferons tout, au contraire, pour développer en eux l'amour du beau. »

Ce n'est pas ici la place d'en dire davantage sur cette nouvelle école, mais il m'a paru cependant nécessaire d'attirer l'attention de mes collègues sur la possibilité d'apprendre en Suisse un métier d'art aussi important que celui de la céramique digne de tenter bien des jeunes gens désireux d'embrasser une carrière artistique.

Th. D.



Commission des Beaux-Arts.

Le Conseil fédéral a nommé membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts en remplacement de membres démissionnaires, MM. Zemp, professeur à Zurich, Alder, peintre à Obstalden, et Laverrière, architecte à Lausanne.

Les propositions qui ont été faites par la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, par l'Association des artistes indépendants (sécession) et par la Commission des Beaux-Arts elle-même, ont été écartées. La décision du Conseil fédéral est conforme aux propositions du Département de l'Intérieur.



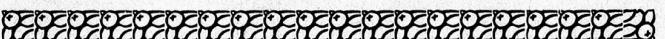
Concours.



Société du Salon d'Automne

En vue d'une Exposition d'Industries électriques, qui doit se tenir à Barcelone en 1915, un concours sera ouvert entre les Artistes de tous les pays, pour l'exécution de l'affiche annonçant cette Exposition.

Nous vous signalerons que pour tous les renseignements concernant les conditions de ce concours, les intéressés devront s'adresser, soit au Maire de Barcelone, Président du Comité exécutif, M. José Collaso y Gil, soit au Secrétaire de l'Exposition, M. José Gómez del Castillo.



Expositions.



Salon fédéral 1914 à Berne, du 15 mai au 15 novembre.

Années : jusqu'au 25 février 1914.

Envoi : du 1er au 20 mars 1914.

(Nous avons indiqué par erreur dans le N° précédent du 1er au 20 avril.)

Exposition internat. du livre et des Arts graphiques de Leipzig, Section suisse.

Années : jusqu'au 25 janvier 1914.

Envoi : du 1er au 10 février 1914.



Bibliographie



Pierre Pignolat — Alfred Rehfous, par Daniel Baud-Bovy.
— Plaquette éditée par la Société des Beaux-Arts de Zurich, 1914.

Depuis 1806 la Société des Beaux-Arts de Zurich édite à l'occasion du Nouvel-An des études sur des artistes suisses et à plusieurs reprises la Suisse romande lui a fourni le sujet de ses publications ; mais cette fois elle publie une plaquette en langue française ! voilà bien de quoi rassurer ceux qui voient partout du pangermanisme ! Une notice indique qu'on a préféré ne pas traduire l'œuvre de D. Baud-Bovy afin de ne pas perdre le charme de son style original, en quoi nous sommes parfaitement d'accord.

Chacun lira avec plaisir l'étude que l'auteur a faite de ces deux paysagistes qu'il sait rendre sympathiques à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de les connaître personnellement. Le texte est accompagné de 12 planches reproduisant des tableaux des deux peintres dont l'œuvre fait honneur à l'art suisse.



Vereinigung der Kunst Gewerbe.

Es wird nochmals auf die Gruppierung der Kunstgewerbe auf der nationalen Kunstausstellung 1914 in Bern gewiesen und erinnern an den Artikel den wir in letzter Nummer (140.) veröffentlicht haben. Diejenigen Mitglieder die sich anzumelden gedenken mögen es umgehend machen.



Groupement des Arts décoratifs.

Nous nous permettons de rappeler encore une fois aux artistes décorateurs le groupement des arts décoratifs au Salon fédéral et prions tous ceux qui voudraient encore s'y joindre de le faire sans tarder ; voir article sur ce sujet dans le N° 140 de « L'Art Suisse ».



WEIMARFARBE

hergestellt unter ständiger Aufsicht
der Grossherzoglich Sächs. Hoch-
schule für bildende Kunst, Weimar

Weimar-Farbe G. m. b. H. Weimar

Preislisten und Broschüren kostenlos

Zu beziehen in der Schweiz durch :

Schumacher, Schmidt & Co., Luzern

A. Neupert, Zürich I, Usteristr. 10

